



Ânes et Co

Conditions générales de participation aux formations:

1.	Inscription aux formations:	2
a	Acompte	2
b	Solde du paiement	2
c	Inclus dans le paiement :	3
	Assurance, repas, boissons, collations, syllabus.	3
d	Début/ Fin de formation :	3
3.	Places	4
4.	Allergies	4
5.	Randonnées	4
6.	Repas	4
7.	Age de participation	5
8.	Animaux	5
9.	Fumeurs	5
10.	Sanitaires	6
11.	Conditions de participation aux stages avancées	6
12.	Tenue vestimentaire	6



1. Inscription aux formations:

Inscription en ligne sur via le formulaire à l'adresse suivante <https://www.anesetco.be/stage-d-anier-general> ou par mail à l'adresse info@anesetco.be

a Acompte

Versement d'un acompte d'environ 2/3 minimum de la somme de la formation (c'est-à-dire de 100€ pour une formation générale et de 150 € pour une formation avancée). Versement par virement bancaire minimum 1 mois avant la date du stage.

Le paiement de l'acompte fait office d'inscription définitive et vaut acceptation des conditions générales décrites ci-dessous.

b Solde du paiement

Au plus tard le premier jour du stage :

- en liquide
- par paiement électronique avec surcharge de 5%



c Inclus dans le paiement :

Assurance, repas, boissons, collations, syllabus.

d Début/ Fin de formation :

L'heure d'arrivée vous sera communiquée par **mail séparé**, merci de vous y conformer.

Avant l'heure c'est trop tôt, après l'heure c'est trop tard 😊

Pour le respect de tous et de toutes, la formation commence à l'heure indiquée. L'heure de fin de chaque formation dépend de celle-ci et est indépendante de l'organisateur. Étant donné que cela dépend des divers échanges en cours de formation.

2. Annulation des stages

- Annulation de la part du stagiaire :

En cas d'annulation de la part du stagiaire dans les 30 jours calendrier précédents la date de la formation, nous nous réservons le droit de conserver la moitié de l'acompte versé pour les frais administratifs engagés.

En cas d'annulation de la part du stagiaire dans les 15 jours calendrier précédents la date de la formation, nous nous réservons le droit de conserver 2/3 de l'acompte versé pour les frais administratifs engagés.

En cas d'annulation dans les 7 jours calendrier précédents la date du stage, la totalité de l'acompte versé est perdu.

En cas d'empêchement, le stagiaire peut, de lui-même, trouver une personne pour le remplacer (sans frais supplémentaire).

- Annulation de la part de l'organisateur :



En cas d'annulation de notre part, il sera proposé une réinscription à une autre date ou le remboursement de la totalité de la somme

- Annulation du fait d'une autorité :

En cas d'annulation due à une mesure gouvernementale, il sera proposé une réinscription à une autre date ou le remboursement de la totalité de la somme.

3. Places

Les places sont nominatives et non cessibles (sauf exception pour raisons familiales acceptées par les organisateurs ou urgence). C'est-à-dire qu'une personne participant le premier jour du stage ne peut pas être remplacée par une autre le deuxième jour.

Le nombre de participants est limité à 10 personnes afin de garantir la qualité de la formation. L'organisateur se réserve le droit d'accepter un nombre de participants plus élevé en cas d'inscription de membres d'une même famille.

4. Allergies

Les organisateurs ne sont pas tenus responsables si le stagiaire présente une allergie alimentaire ou aux poils d'anès.

5. Randonnées

Si une randonnée est organisée et que vous ne pouvez pas y participer, le local sera fermé pendant la durée de la randonnée

6. Repas

Nous vous demandons de prévenir si vous avez une allergie ou une intolérance à un aliment ou si vous êtes végétarien. Nous ferons le maximum pour respecter votre régime



alimentaire dans les limites raisonnables¹. Nous ne pouvons pas être tenus responsables si une allergie alimentaire survenait : ***en cas de doute, merci de prendre votre repas avec vous.***

7. Age de participation

A partir de 8 ans si accompagné d'un adulte.

Seul(e) : à partir de 14 ans.

Toujours soumis à l'accord préalable des organisateurs.

8. Animaux

Dans un soucis de sécurité et de respect de la nature des ânes, les animaux ne sont pas admis dans les stages, y compris les ânes des stagiaires.

Toute maltraitance sur les ânes fera l'objet d'une remarque. L'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant (sans qu'aucune indemnité soit due) en cas de non suivi répétitif de toutes consignes données.

9. Fumeurs

Il est interdit de fumer dans les locaux, un seau/cendrier est mis à votre disposition à l'extérieur. Merci de ne pas jeter vos mégots ailleurs que dans celui-ci.

¹ On parle ici de réelle allergie alimentaire ou intolérance et non de confort personnel



10. Sanitaires

En fonction des activités extérieures ou intérieures, nous vous demanderons d'utiliser soit une toilette sèche qui est à votre disposition à l'extérieur soit les sanitaires qui sont à disposition à l'intérieur. Les règles d'hygiène de base telles que le lavage des mains est obligatoire après tout contact avec les ânes et avant les repas.

11. Conditions de participation aux stages avancées

Accessibles soit :

- avec une expérience ou un niveau de connaissance de l'âne requis ; L'organisateur se réserve le droit d'accepter l'inscription sur base des renseignements fournis par le participant.
- avec une participation préalable aux stages d'ânier général (*constitue une preuve de connaissances et est vivement recommandée*).

L'organisation ne peut être tenue responsable des incompréhensions du contenu des stages avancés si le participant n'a pas le niveau requis.

12. Tenue vestimentaire

Nous vous conseillons de prendre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et des chaussures suffisamment solides (*pas de sandales légères, nous manipulerons nos amis les ânes qui ont un certain poids*). Pour éviter de salir la salle de cours nous vous encourageons à emporter des chaussures d'intérieur (*pantoufles*).